

**Madame Christine GAVINI-CHEVET**  
**Rectorat d'Académie de Rouen**  
**25, rue de Fontenelle**  
**76 037 Rouen Cedex 1**

Le Havre, le 4 octobre 2019.

Objet : AESH

Madame la Rectrice,

Je viens d'être interpellé sur la situation de plusieurs AESH recrutés par vos services et qui, à ce jour, depuis septembre n'ont reçu aucun contrat et/ou aucun traitement ni même aucune information concernant le délai avec lesquels ils percevront leur salaire. Cette situation est inadmissible.

Ces personnes n'osent rien dire souvent au regard des situations d'enfants qu'ils prennent en charge, des situations souvent humainement très compliquées ; mais aussi à cause de la précarité de leur contrat, par crainte de représailles.

Pire, elles apprennent par les réseaux sociaux quelles seront payées plus tard.

C'est l'inconnu total, aucune information, pas même un mail...personne n'arrivant à joindre les services à ce sujet. (Je tiens à préciser afin d'éviter que ce soit la justification, que les personnes pour lesquelles j'ai été sollicitée ont leur dossier complet).

Le mois d'octobre s'annonce très compliqué pour ces personnels, surtout qu'à cette période, comme pour ou le monde, les impôts et factures sont à payer.

Certains personnels ont appris qu'ils auront un acompte de 70 ou 90% courant octobre.

Ces emplois sont déjà mal considérés, à tort, à cela s'ajoute la précarité des contrats, leurs emplois du temps parfois avec des « trous », et là le non-respect par l'institution des employés eux-mêmes, qu'elle laisse sans salaire et sans information : ce n'est pas acceptable.

S'ajoute aussi dans les conséquences de l'absence de contrat et de salaire, le problème de la prime d'activité, car ces AESH vont être en difficulté pour faire leur déclaration trimestrielle sans avoir de salaire en septembre. Avec un mois en moins, la prime sera moindre !

Je souhaite Madame la Rectrice, que ces situations soient réglées dans les meilleurs délais et compte sur votre diligence pour ce faire.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81